



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 15 août 2025

DTT 18 2024.BVD.888 Crédit-cadre d'investissement routier 2026–2029

Auteur-e	N° Proposition	Texte	+ / ++	- / --
Minorité de la CIAT (Bossard-Jenni, PEV)	1.	Approbation assortie de la charge suivante : Le Conseil-exécutif attribue le degré de priorité le plus élevé à l'assainissement des bordures d'arrêt restantes de catégorie 1 selon les exigences de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées.	+	